



Préfecture
Contrôle de légalité
REÇU

EXTRAIT N°86/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

01 DEC. 2023

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**REGULARISATION DE CESSION D'UN LOGEMENT EVOLUTIF SOCIAL EN
CONTRAT DE LOCATION VENTE**

Le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique de l'habitat et plus particulièrement de l'accession sociale à la propriété, par délibération de son conseil municipal du 24 novembre 1984, la ville de Saint-Joseph, aux termes d'un acte sous seing privé daté du 17 août 1990, a donné à bail avec promesse de vente, pour une durée de quinze ans (15 ans) à Madame Arlette Ginette HARTOCK, la parcelle de terrain aujourd'hui cadastrée section S N° 918 d'une superficie de 787 m², située à l'intérieur du lotissement dit de « Presqu'île » (*Les Fougères*).

Sur la parcelle susvisée reposait une « ébauche » de logement (logement évolutif social au stade gros œuvre), charge pour les preneurs de procéder aux travaux d'achèvement.

La ville s'était engagée selon les clauses du bail incluant une promesse de vente, à céder aux preneurs à bail, le bien concerné, à l'expiration de la période de quinze ans (15) fixés.

L'Office CONSTANTIN 78, rue de la République 97200 Fort de France en charge des formalités notariales et notamment de la rédaction de l'acte de vente, a demandé au maire, sur sollicitation du comptable public, de bien vouloir soumettre à nouveau au conseil municipal, l'approbation de la vente en pleine propriété au profit de l'intéressée.

.....
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER la vente en pleine propriété de la parcelle cadastrée **S N° 918** d'une contenance de 787 m² sise au lotissement dit de « Presqu'île » (*Les Fougères*), au profit de **Madame Arlette Ginette HARTOCK**.

D'AUTORISER le maire à signer tous documents et actes afférents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire

[Signature]
Yan MONPLAISIR